

Ça y est, la France s'est choisie un nouveau président. Charge à lui, maintenant, non seulement de tenir ses promesses – François Hollande en a fait quelques unes sur le grand âge – mais aussi de répondre aux demandes plus immédiates et plus techniques des fédérations d'établissements. Que veulent vos représentants ? Revue de détails.

Le changement, maintenant ?

François Hollande sera-t-il le président du 5^e risque ? Et lui demandera-t-on vraiment de l'être ? Annoncée dès 2007 par Nicolas Sarkozy, puis sans cesse reportée, cette Arlésienne est-elle encore la préoccupation des professionnels du grand âge ? Le terme même de « 5^e risque » a pratiquement disparu des discours et des revendications. Dans les réponses des candidats au questionnaire que nous avons concocté, en mars dernier (*lire MMR n°149*), peu de trace de « 5^e risque », les candidats, François Hollande en tête, préférant parler de « réforme » de la perte d'autonomie. Dans les desideratas des fédérations professionnelles, que nous vous livrons ci-dessous, peu d'allusion au 5^e risque, aussi... Mais, si l'expression semble avoir fait long feu, la volonté demeure évidemment, chez les professionnels, de bâtir une grande politique du grand âge.

Ainsi, au-delà de la seule situation des Ehpad, ils veulent une réflexion et des mesures plus larges pour répondre au défi de la dépendance. « Une vraie politique gérontologique », réclame ainsi l'Unccas, « une politique globale de prévention pour la perte d'autonomie », veut la Fnadepa, « inscrire dans les faits une politique de diversification des modes d'accueil », renchérit l'Uniopss, « aller plus loin sur le parcours de soins coordonnés », insiste la Fehap... Chacune à leur manière et avec leurs marottes, nombre des fédérations défendent une vision élargie de la prise en charge des personnes âgées. Et attendent avec intérêt la grande loi cadre promise par François Hollande.

Quelles sont les trois mesures prioritaires que le nouveau gouvernement devrait prendre pour les Ehpad ? C'est la question que nous avons posée aux fédérations d'établissements et associations de directeurs. Voici leurs réponses. ■

Les priorités de la Fnaqpa par Didier Sapy, directeur général



1. Appliquer le décret tarifaire

Nous attendons toujours le décret d'application de la loi de financement de la Sécurité sociale pour 2009. Ce décret était global, puisqu'il instituait un système donnant-donnant : la convergence tarifaire en contrepartie des nouvelles dispositions tarifaires. Or, l'État n'a promulgué que ce qui l'arrangeait, c'est-à-dire la convergence tarifaire !

Ce qui posait surtout souci, dans ce décret tarifaire, c'était le volet hébergement. Mais rien n'empêche aujourd'hui le nouveau gouvernement de publier la partie soins du décret, quitte à rediscuter plus tard de l'hébergement. A défaut, si ce décret n'est pas publié, que le nouveau gouvernement suspende au moins la convergence tarifaire.

2. Débloquer les crédits gelés

Une autre mesure pourrait, comme la première citée, être un signe fort et positif envoyé aux Ehpad : l'organisation d'un Conseil extraordinaire de la CNSA pour débloquer une partie des excédents de la caisse. Des crédits aujourd'hui gelés et qui pourraient redynamiser le processus de conventionnement – 140 mil-

lions d'euros sont dédiés à la pathosification cette année, ce qui ne suffit évidemment pas à assurer le stock des signatures. Cette mesure serait sans incidence pour les comptes publics, et extrêmement symbolique.

3. Engager une concertation sur la solvabilisation des résidents

Cette mesure ne coûte rien, et elle est très urgente. Nous sommes dans une situation critique, où les Ehpad deviennent un produit de luxe, auquel renoncent de plus en plus de personnes, faute de moyens. Et je ne parle pas des établissements privés à 80-90 euros par jour. Certains de nos Ehpad associatifs adhérents aussi, pourtant avec un tarif hébergement autour de 50-60 euros, constatent ces difficultés d'accès à la maison de retraite.

Ce chantier de l'accessibilité financière des Ehpad ne peut plus attendre.

Didier Sapy ajoute aussi aux priorités de la Fnaqpa la relance du tarif global, mesure qui à son sens ne peut-être immédiate, puisqu'elle nécessite d'attendre le projet de loi de financement de la Sécurité sociale pour 2013. ■